

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/36/798
8 décembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-sixième session
Points 14 b) et 100 de l'ordre du jour

RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE : CONFERENCE
DES NATIONS UNIES POUR LA PROMOTION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
DANS LE DOMAINE DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ENERGIE NUCLEAIRE

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983

Incidences administratives et financières du projet de résolution
A/C.5/L.11/Rev.1

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Mario MARTORELL (Pérou)

1. A sa 67ème séance, le 8 décembre 1981, la Cinquième Commission, conformément à l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/36/56/Rev.1) des incidences administratives et financières du projet de résolution A/36/L.11/Rev.1 et le rapport connexe du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/36/7/Add.13). D'autres recommandations du Comité consultatif ont été présentées oralement par le Président du Comité.

2. Pour les déclarations et observations faites lors de l'examen de cette question par la Commission, voir le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/36/SR.67).

DECISIONS DE LA CINQUIEME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé, sans qu'il soit procédé à un vote, d'informer l'Assemblée générale que si elle adoptait le projet de résolution A/36/L.11/Rev.1, il faudrait ouvrir des crédits supplémentaires de 382 300 dollars, 4 200 dollars, 1 800 dollars, 9 400 dollars, 7 200 dollars, 4 800 dollars, 3 800 dollars et 30 000 dollars aux chapitres 4 [organes directeurs (activités économiques et sociales)], 5A (Bureau du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale), 10 (Commission économique pour l'Europe), 11 (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), 12 (Commission économique pour l'Amérique latine), 13 (Commission économique pour l'Afrique), 14 (Commission économique pour l'Asie occidentale) et 28D (Bureau des services généraux, Siège)

du projet de budget-programme pour 1982-1983. En outre, il faudrait inscrire au chapitre 31 (contributions du personnel) un crédit de 97 500 dollars, lequel serait compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel). Des dépenses supplémentaires ne dépassant pas 429 000 dollars seraient à prévoir pour les services de conférence, lesquelles seraient examinées dans le cadre de l'état récapitulatif du coût total des services de conférence en 1982, qui doit être présenté à l'Assemblée générale à un stade ultérieur de la présente session.
